



Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB - 09.04.2020
Numéro de publication: UP04-0000001879
Canton: VD

Entité de publication:
SOLUFONDS SA, Rue des Fléchères 7A, 1274 Signy-Centre
Annexes:
[Invitation_AG_2020.pdf](#)

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de StoneEdge SICAV

StoneEdge SICAV
CHE-382.705.410
c/o: FJF Favre Juridique et Fiscal SA
route de Berne 52
1010 Lausanne

Indications concernant l'assemblée générale:
22.04.2020, 14:00 heures, Uraniastrasse 32, 8001 Zurich

Texte d'invitation/ordre du jour:

Assemblées générales – Invitations et décisions
StoneEdge SICAV (la « SICAV »)
Société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit suisse relevant du type «fonds immobiliers» destinée exclusivement à des investisseurs qualifiés.
Siège social : c/o FJF FAVRE Juridique et Fiscal SA, route de Berne 52 1010 Lausanne Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
le mercredi 22 avril 2020 à 14h00
à Zurich, Uraniastrasse 32, c/o SOLUFONDS SA
Vu la crise sanitaire en cours, conformément à l'Ordonnance 2 sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (COVID-19) (Ordonnance 2 COVID-19) du 16 mars 2020, l'Assemblée se déroulera sans présence physique mais par visio conférence (via GoToMeeting) en accord avec l'article 6a de l'Ordonnance 2 COVID-19.
ORDRE DU JOUR :

1. Désignation du Secrétaire de séance
2. Rapport annuel et comptes annuels pour l'exercice du 01.01.2019 au 31.12.2019 et rapport de la société d'audit

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport annuel et les comptes annuels arrêtés au 31.12.2019.

3. Affectation du résultat
Le Conseil d'administration propose d'attribuer le bénéfice comme suit :
 - Compartiment entrepreneurs : aucune attribution de dividende ;
 - Compartiment StoneEdge I : dividende de 1.60 francs suisses par actions.
4. Décharge aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice clos au 31.12.2019
Le Conseil d'administration propose de donner décharge à tous ses membres.
5. Elections

5.1 Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Messieurs Pascal Favre et Jean-Yves Rebord pour une période d'un an se terminant avec l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2021.

Vu la démission de Monsieur Jacques Richter, le Conseil d'administration propose d'élire Monsieur Jean-Luc Rochat pour la même période. Si la candidature de Monsieur Jean-Luc Rochat est acceptée, elle devra encore être validée par la FINMA.

5.2 Société d'audit

Le Conseil d'administration propose de réélire pour un mandat d'un an se terminant avec l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2021 PricewaterhouseCoopers SA à Genève, en tant que société d'audit.

1. Changement de gestionnaire de fortune pour le compartiment StoneEdge I
Présentation de StoneEdge Asset Management SA.
Le Conseil d'administration propose d'accepter ce changement de gestionnaire dès que celui-ci aura

obtenu l'autorisation requise auprès de la FINMA et que le nouveau Règlement de placement entrera en vigueur.

2. Modification du règlement de placement.

Selon l'article 18.1 lettre g des statuts de la Société, son assemblée générale est compétente pour modifier le règlement de placement dans la mesure où la modification n'est pas exigée par la loi, concerne les droits des actionnaires, ou n'est pas de nature purement formelle.

Le Conseil d'administration propose d'accepter la modification suivante du § 1.5 du Règlement de placement :

« La direction de fonds délègue les décisions en matière de placements de la SICAV immobilière à StoneEdge Asset Management SA, Route de Berne 52, 1010 Lausanne ».

Le Conseil d'administration rappelle que les actionnaires doivent se prononcer sur ces sujets selon l'art. 63 al. 3 OPCC et que ces modifications matérielles du règlement de placement sont subordonnées à l'accord de la FINMA selon l'art. 63 al. 4 OPCC. Ces modifications ont été soumises à la FINMA le 4 février 2020 et ne pourront entrer en vigueur qu'après son approbation.

3. Divers